**Repérage des symptômes de stress ou de détresse psychologique chez les élèves, dans le contexte de la crise sanitaire.**

Fiche à l’attention des personnels du second degré

**Contexte actuel :**

L’école a le souci de prendre en considération les besoins de chaque enfant et de soutenir son développement pour sa réussite scolaire.

En période de crise sanitaire il convient, plus que jamais, d'avoir une vigilance accrue envers les adolescents qui présentent des signes de mal être. L’implication de l’ensemble des acteurs de l’école, dans le cadre de leurs missions et compétences respectives, est essentielle.

Toute approche d’un adolescent qui « ne va pas bien », ne peut se faire seul mais bien dans le cadre d’un travail d’équipe et en lien avec les personnes ressources de l’établissement notamment : CPE, personnels médico-sociaux, Psychologue EN.

La rencontre avec un adolescent qui souhaite « parler de ses problèmes » doit permettre à la personne qui le reçoit en première intention d’apprécier autant que possible et de passer le relais rapidement au personnel compétent.

**Une règle à respecter : ne pas rester SEUL.**

**Les signes à repérer** (**ce que l’on voit)**

La notion de **changement, voire de rupture** chez un élève, doit retenir particulièrement l’attention : les modifications de comportement, de sociabilité, d’investissement scolaire… peuvent en effet être les manifestations d’une difficulté ponctuelle ou le reflet d’une souffrance plus importante.

**A) Des manifestations repérables**

* Elèves qui perturbent la classe, arrivent en retard de façon répétée, souvent exclus de cours
* Opposants, agités, insolents
* Exprimant des plaintes somatiques fréquentes, des signes de fatigue, des changements physiques (perte ou prise de poids) et/ou vestimentaires (négligences)
* Demandant fréquemment à se rendre à l’infirmerie, etc.
* Présentant des marques corporelles (scarifications, blessures d’origine imprécises, hématomes)

**B) Des manifestions moins visibles** :

* Une variation brutale des résultats scolaires (désinvestissement ou surinvestissement excessif)
* Une altération de l’humeur (nervosité, irritabilité.)
* Une hypersensibilité aux remarques des pairs ou des adultes
* Des attitudes d’isolement, d’état de grande tristesse
* Un comportement de retrait, d’évitement
* Une recherche excessive de relation privilégiée avec un adulte ou, à l’inverse, un refus de parler.

**C) Ce que l’on entend :**

Un établissement scolaire peut être un lieu où circulent de multiples informations, parfois fondées mais parfois aussi portées par la rumeur. Il est capital d’estimer l’importance de ce qui a été dit ; il peut s’agir :

* D’informations portées à la connaissance des adultes par un ou des élèves ou par leurs parents
* D’informations incidemment recueillies en tant que témoin
* De révélations de faits confiées « sous le sceau du secret »

**Vigilance quant à certains lieux**

C’est essentiellement en classe que ces manifestions peuvent être observées. D’autres espaces tels que la cour de récréation, le foyer des élèves, le restaurant scolaire, le terrain de sport, les abords de l’établissement sont aussi des lieux où tout personnel peut repérer ces signaux de souffrance. Les vestiaires et les toilettes ne doivent pas être négligés.

**Personnes ressources à saisir**

Tout personnel de l’établissement peut observer certains de ces signes dans le cadre de son rapport quotidien avec les élèves.

Il est primordial de passer rapidement le relais aux personnels « spécialisés ».

* L’assistante de service social est à même d’apprécier le contexte socio-économique, relationnel et familial, elle est référente pour la protection de l’enfance.
* Le psychologue concourt dans son champ de compétences à la mobilisation des compétences psycho sociales.
* Le médecin et l’infirmier sont les seules habilités à rechercher les informations et antécédents de nature médicale et à évaluer les risques liés à sa santé.

**En cas de difficultés repérées ou d’inquiétude, notons l’importance d’une réflexion partagée (croiser les regards) et d’une action coordonnée.**

*Conseillères techniques de service social de l’académie de Grenoble*